

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 25 Octobre 2021 à la Maison des Sports de de la Roche sur Yon

Le 25 septembre 2021 à 14h30, les 24 clubs du CODERS de Vendée (85) sont invités à se réunir en Assemblée Générale à la Maison des Sports de la ROCHE sur YON.

Il a été établi une fiche de présence signée par le Président de chaque club ou son représentant.

Ladite fiche de présence a permis de constater que 5 clubs (Apremont – La Tranche sur Mer – Treize Septiers – Le Poiré sur Vie – St Malo du Bois) n'était pas représentés.

Le nombre de voix porté par les clubs présents est de 118 sur 154, le quorum $\frac{1}{4}$ des clubs pour $\frac{1}{4}$ des voix est atteint, l'Assemblée peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Présidée par Michel JEHANNO, la séance est déclarée ouverte à 14h35.

Adoption du compte rendu de l'AG du 28 septembre 2020 : aucune remarque n'est formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

1. INTERVENTION DU PRESIDENT

Accueil des Participants :

Mesdames et Messieurs les Présidents ou leurs Représentants, chers amis et licenciés, bonjour et bienvenue à cette Assemblée Générale.

2. RAPPORT MORAL de l'Assemblée Générale du 25 Octobre 2021 par Michel JEHANNO, Président du CODERS :

Tout d'abord, merci d'avoir fait l'effort d'assister à cette assemblée générale. C'est la première Assemblée Générale de la nouvelle mandature, et que cela fait plaisir de se retrouver en présentiel.

Je vais citer les personnes qui n'ont pas pu venir à notre assemblée générale et qui se sont excusées :

- Mr Alain LEBOEUF, Président du Conseil Départemental de la Vendée ;
- Mr BLANCHARD, AGRR ;
- Mr Nicolas FROUIN, Crédit Mutuel ;
- Mr Henri FIALEYRE,
- Mme Marie-Claire ROUAULT,
- Mme Nicole LAMAZEROLLES,
- Mme Dominique THEVENIN,

} Membres du bureau du CODERS.

Je remercie de sa présence Monsieur Jean-Philippe GUIGNARD, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Vendée, ainsi que la Présidente du CORERS Pays de la Loire, Mme Marie-Christine BLACHE,

J'ai beaucoup de choses à vous dire, mais je vais essayer d'être on ne peut plus concis.

1) Mise en place du bureau et comité directeur :

12 personnes composent aujourd'hui le bureau et chacun a pu trouver un poste lui convenant : vice-président, comptabilité, informatique et site internet, relation avec les clubs, développement, voyages, recherche instructeurs, formation, trésorerie et secrétariat,

J'ai terminé volontairement par ces trois fonctions, car ce sont des postes essentiels pour le CODERS 85.

J'ai pu m'appuyer sur l'excellente maîtrise de Catherine GUIN dans la formation, et me réjouit de la montée en charge de notre trésorière, Brigitte HAUTOIS, qui réussit à nous faire oublier notre ex-trésorier André ROCHER. Je loue également la disponibilité et l'efficacité de Martine DUTOUR, secrétaire du CODERS 85.

2) Elections au niveau de la Fédération Nationale :

Elles ont eu lieu le 17 mars 2021.

40 candidats pour 24 places.

Yolande GUERRIAUD est notre nouvelle Présidente et remplace donc Gérard DESHAYES.

Une nouvelle organisation a été mise en place avec la constitution de 7 commissions.

Marie-Christine BLACHE, Présidente du CODERS Pays de Loire et membre du comité directeur de la Fédération vous en dira davantage tout à l'heure.

3) Aides Fédération et CODERS :

Un choix a été fait par la Fédération et le CODERS 85 d'aider financièrement les clubs à titre exceptionnel dans le cadre de la crise sanitaire que nous traversons.

Même si cette aide, 2€ / adhérent pour la Fédération et 2€ / adhérent pour le CODERS 85, reste limitée, elle va permettre pour la rentrée 2021/2022 de proposer aux adhérents un prix moins conséquent et ainsi contribuer au retour de nos licenciés.

Rappelons également que le CODERS 85 a fait bénéficier les clubs d'une aide exceptionnelle pour les équipements sanitaires.

4) Projection :

En février, j'ai rédigé le projet associatif du CODERS 85.

Je tiens à votre disposition l'ensemble du document.

Nos objectifs :

- Revenir au niveau de licences que nous avons avant la pandémie, 7 000 Adhérents. Cela prendra du temps car nous avons perdu un gros club ;
- Relancer les effectifs des clubs ;
- Augmenter le nombre de clubs ;
- Maintenir l'effort de formation pour avoir en permanence un animateur pour 15 à 20 adhérents ;
- Donner de l'ampleur au concept Sport Séniors Santé ;
- Informer nos adhérents sur les bienfaits de la pratique des activités physiques.

Les moyens à mettre en œuvre se déclinent en 5 postes :

- Développement ;
- Communication ;
- Formation ;
- Actions Sociales ;
- Actions Médicales.

Beaucoup de ces objectifs sont de votre ressort, vous les Présidents de clubs

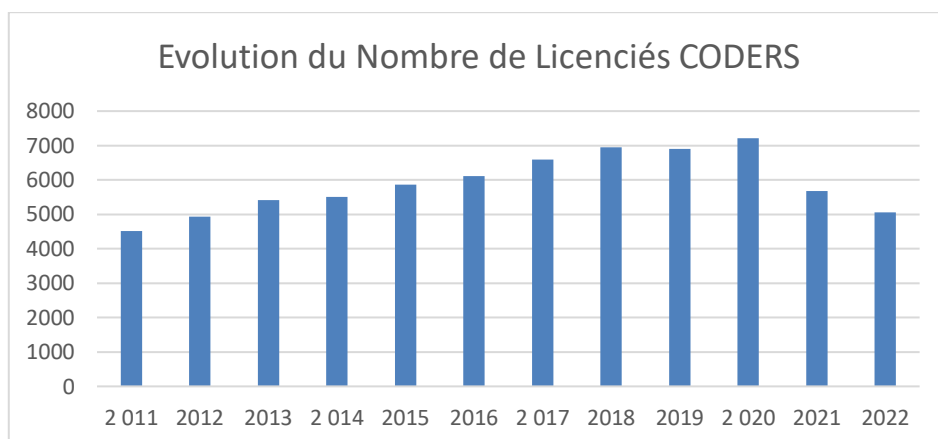
La formation nous appartient.

Le développement par l'augmentation du nombre de club fait partie de nos priorités ; et avec Marie-Christine BLACHE nous profitons de réunions (tel au Conseil Départemental) pour contacter des élus et leur proposer d'expliquer ce qu'est le Sport Santé proposé par la Fédération Française de Retraite Sportive.

Quatre contacts intéressants ont été ou vont être actionnés, mais de cela je vous en parlerai lors de l'Assemblée Générale de 2022.

3. RAPPORT D'ACTIVITES par Martine DUTOUR

Evolution du nombre de licenciés

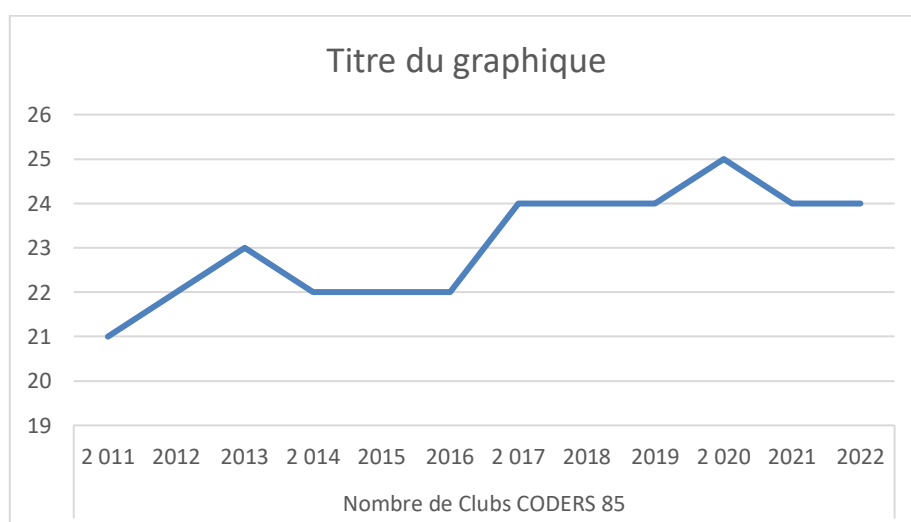


Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nbre Adhérents	4932	5419	5503	5867	6118	6589	6942	6897	7208	5676	5055

Sur cette courbe en valeur absolue, on voit que le CODERS après une hausse régulière de licenciés sur les années précédentes, a subi une chute vertigineuse due à la pandémie COVID et des mesures gouvernementales qui en ont découlées. A compter de mars 2020, les clubs n'étaient plus en mesure d'assurer une bonne partie des activités sportives et beaucoup d'adhérents n'ayant pas de perspectives positives quant à l'éradication de la Covid, ont préféré ne pas reprendre leur licence en septembre 2020. De plus, les mesures gouvernementales ont limité l'accès aux structures sportives.

Si nous faisons abstraction des chiffres de l'ARSO (781 licenciés) et de NALLIERS (6) ramenant le nombre 2021 à 4899 licenciés les chiffres attestent de la reprise puisque nous sommes 5055 adhérents. Cette année, contrairement à ce que nous aurions pu penser, les gens reviennent en force, ils ont envie de sport, de convivialité, le besoin de se rencontrer, d'échanger....

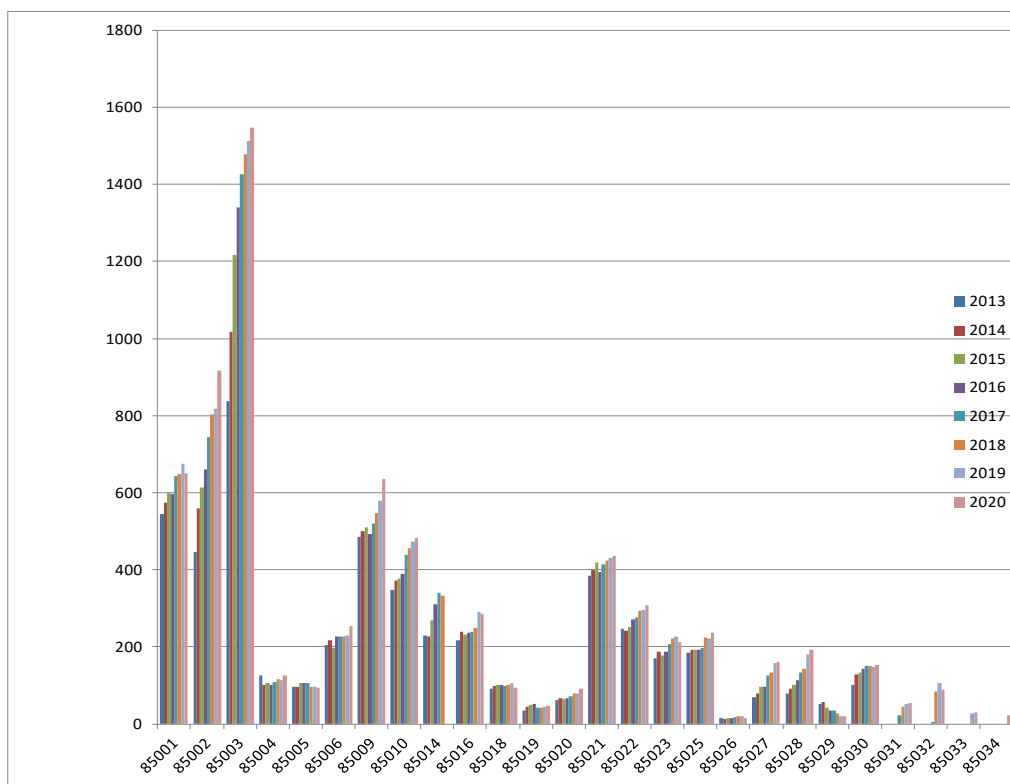
Evolution du nombre de clubs



En nombre de clubs, le CODERS 85 est composé de 25 clubs au 31/08/2021

Dans cette année 2021, 2 clubs ont décidé de nous quitter (Nalliers et les Sables d'Olonne) mais, bonne surprise, un club, A4S, se crée à Olonne, nous lui souhaitons la bienvenue, le CODERS l'accompagnera afin qu'il s'intègre rapidement.

Evolution du nombre de licenciés par club



A la lecture de ce graphique basée sur les 3 dernières années (2019 – 2020 – 2021), nous constatons que la baisse des licenciés s'étale de 4% à 94%.

Cela mérite une explication, beaucoup de nos licenciés s'adonnent aux activités gymniques et aux activités dansées. La fermeture des salles de sport, complexes sportifs et autres salles accueillant du public ont limité, voire annulé, les activités. L'incidence est extrêmement importante pour des petits clubs dont les activités principales sont activités gymniques et aux activités dansées.

Les confinements successifs n'ont pas permis la pratique d'activités extérieures telles que la randonnée pédestre, la marche nordique et l'activité cycliste.

Evolution du nombre de licenciés en % et par genre

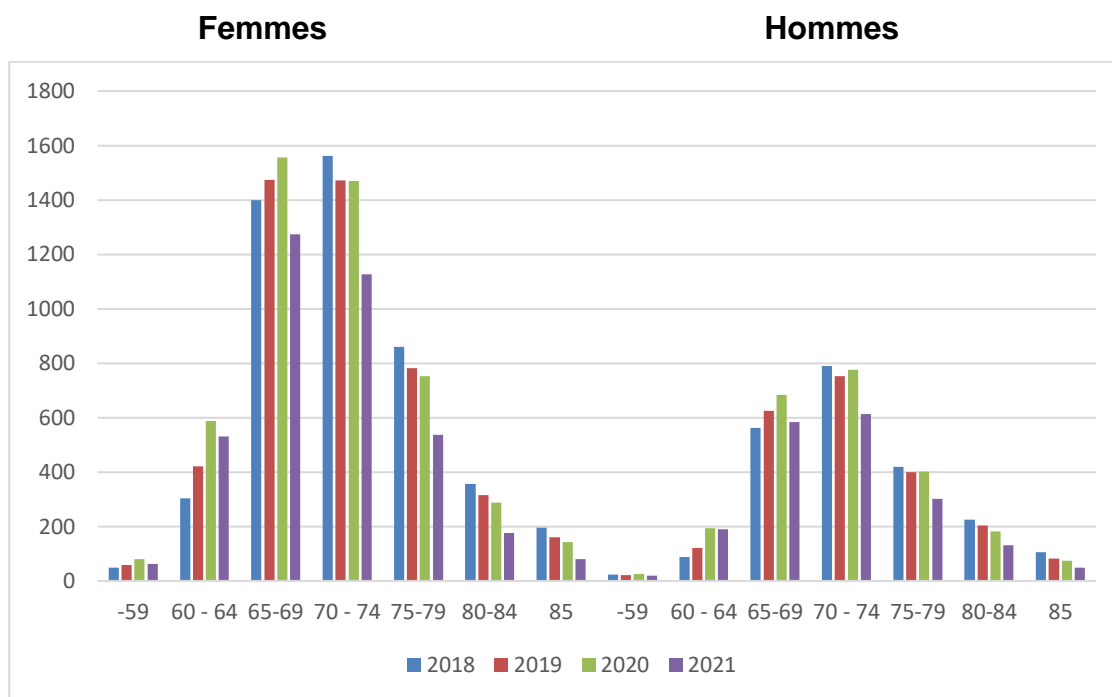
Nombre de licenciés CODERS de Vendée										
année	Nbre licenciés	Variation n/n-1	Répartition				Variation n/n-1		Age moyen	
			Hommes		Femmes		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
			Nombre	Ratio	Nombre	Ratio				
2013	5419	10%	1619	31%	3730	69%	5,1%	10,0%	71,2	69,7
2014	5503	1,5%	1704	31%	3799	69%	5,3%	1,8%	70,2	68,9
2015	5867	5,4%	1808	31%	3993	69%	6,1%	5,1%	69,4	68,1
2016	6118	4,3%	1879	31%	4159	69%	3,9%	4,2%	69,6	68,4
2017	6589	7,7%	2070	31%	4519	69%	10,2%	8,7%	69,9	68,7
2018	6942	5,4%	2199	32%	4690	68%	6,2%	3,8%	69,9	69
2019	6897	-0,6%	2207	32%	4690	68%	0,4%	0,0%	70,2	69,4
2020*	7154	3,7%	2312	32%	4842	68%	4,8%	3,2%	70,7	69,8

* nombre au 30/06 de chaque année et pour 2020 au 19/02

2021	5676	- 20.65 %	1886	33 %	3790	67 %	- 18.42	- 21.72	71.1	69.2
------	------	-----------	------	------	------	------	---------	---------	------	------

Le chiffre 2021 a été pris le 30 mars, le tableau n'a pas été modifié d'où une légère différence

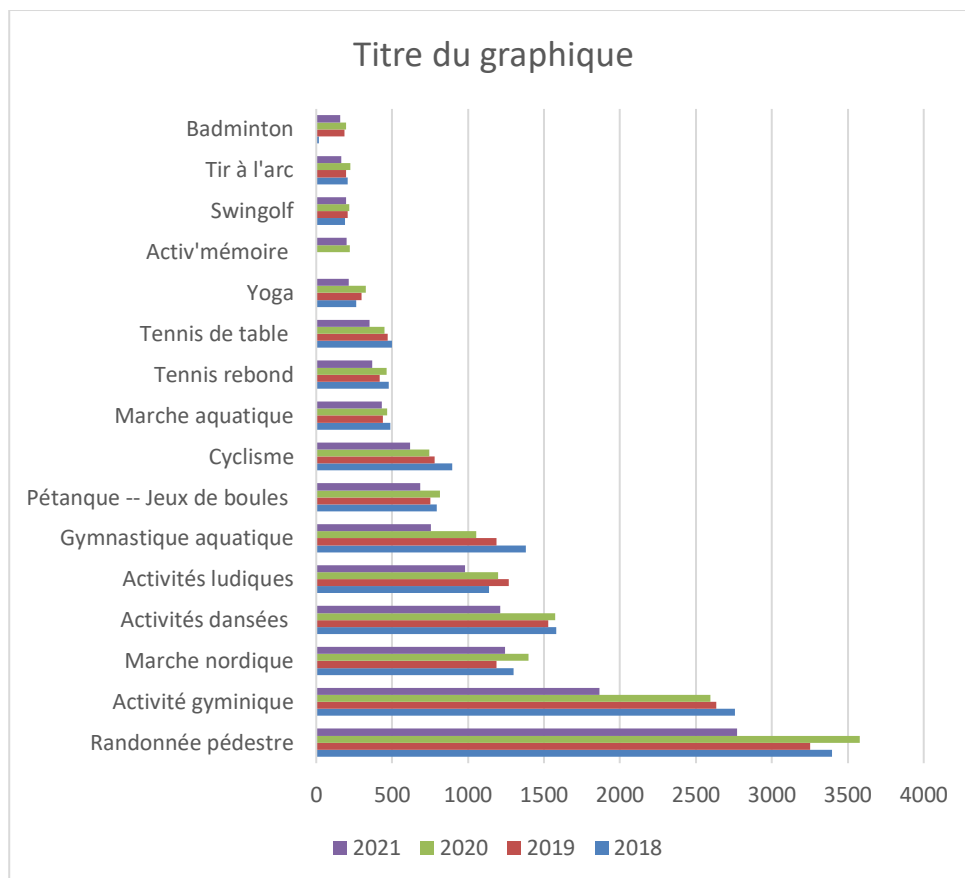
Pyramide des âges



Ce graphique en valeur relative montre un vieillissement de nos licenciés. En 2015, les 60-64 ans représentaient près de 23 % alors qu'en 2020, ils ne représentent plus qu'un peu plus de 11 %, la tranche des 65-69 ans est passée de 28 % en 2018 à 31 % en 2020. Dans le même temps la tranche des 70-74 ans est resté sensiblement au même niveau de 33%.

En 2021, proportionnellement plus d'hommes que de femmes ont renouvelé leur licence et le manque de nouveaux licenciés dans cette catégorie a entraîné une augmentation de l'âge moyen. A l'inverse, plus de femmes, (du fait de la pandémie et plus soucieuse de l'impact santé) n'ont pas renouvelé leur adhésion.

Les activités physiques et sportives - Evolution



4 activités sont représentatives de la vitalité de la retraite sportive : la randonnée pédestre, les activités gymniques, la marche nordique, les activités dansées, les activités ludiques. Ce sont dans ces 5 activités que nous retrouvons un maximum de licenciés.

Les activités gymniques et la gym aquatique ont baissé de +28% entre 2020 et 2021.

De même, les activités dansées et la randonnée pédestre ont perdu 23% de leurs licenciés.

Seule la marche nordique, le swingolf, la marche aquatique et les activités extérieures en général ont tiré leur épingle du jeu en baissant de -10%.

Les activités 2021 du CODERS 85

- 3 réunions du Bureau et du Comité Directeur : 18/01/2021 – 01/06/2021 – 27/09/2021
- L'AG 2021 a été tenue le 25/10/2021
- Participation aux différents Comité directeur du CORERS : AG le 09/11/2021

Site Internet : www.coders85.fr

Nom utilisateur : Comitedirecteur

Mot de passe : Vendee2020

Le nouveau site est opérationnel depuis le 1^{er} mars 2021

Pas de mesure afin de déterminer le nombre de visites, nous sommes toujours en cours de mise en place. Nous avons souhaité mettre en place un site plus clair, plus moderne afin que les informations soient plus lisibles :

- Une partie est accessible à tout public
- Une autre est accessible à nos adhérents
- A ce jour, le blog n'est pas alimenté du fait du manque d'évènements exceptionnels dans les clubs : interclubs – journées portes ouvertes – forum des associations – actions ponctuelles caritatives – soutiens à d'autres associations.

4. FORMATION 2020/2021 dans le PDL par Catherine GUIN

22 Stages réalisés	45 Stages supprimés
--------------------	---------------------

81 stagiaires vendéens ont été en formation

FCB : 37	M1 : 12	M2 : 25	Module complémentaire : 7
----------	---------	---------	---------------------------

- 9 stages ont eu lieu en Vendée (La Roche, Chantonay, St Jean de Monts, Bretignolles)
- Tous les partenaires ont été conciliants car de reports en annulation rien n'a été facile
- PSC1 : 104 personnes formées (formation continue et initiale)

	Coût	FFRS	CODERS
PSC1	3 707,00 €	1 440,00 €	2 267,00 €
Repas PSC1	409,50 €	- €	409,50 €
AS	270,00 €	- €	270,00 €
FCB	3 430,00 €	1 394,00 €	2 036,00 €
M1	4 035,00 €	1 343,00 €	2 692,00 €
M2	7 980,00 €	4 046,00 €	3 934,00 €
MC2	1 575,00 €	476,00 €	1 099,00 €
Totaux	21 406,50 €	8 699,00 €	12 707,50 €

Pour financer les stages de formation, le CODERS 85 a reçu la somme de 28 394 € de la FFRS au titre des licences et 6 868 € au titre des subventions.

Concernant les frais de déplacement des stagiaires, le CODERS avance les frais et le CODERS le lui rembourse. Les **frais de déplacement se sont élevés à 352.80 €** au cours de l'exercice.

Pour 2021, 27 stages se sont déroulés dans les Pays de Loire et 130 stagiaires ont participé. Nous sommes maintenant sur un fonctionnement en année Sportive, il faudra donc comptabiliser les formations de septembre 2021 à juin 2022, d'où un décalage pour l'année à venir.

Actuellement nous comptons 364 animateurs au lieu des 403 en 2020.

Cette différence est due, d'une part à la perte du club des Sables d'Olonne qui a souhaité quitter la FFRS (16), et bien entendu l'arrêt de l'animation pour d'autres (vieillesse, pandémie etc. ...).

Prévisions 2021/2022

De nouvelles formations ont été mises en place en Maine et Loire et Vendée (swingolf et badminton) et évite aux participants de traverser la France.

La saison 2021/2022 est bien lancée car nous avons déjà vu 179 stagiaires inscrits (FCB, AS, M1, M2, MC) dont 6 Hors Région. Eux aussi n'ont rien lâché et ce regain reprend le cursus commencé il y a deux ans

Informations complémentaires :

- En Pays de Loire (PDL), nous avons la satisfaction de compter 4 Instructeurs,
- En janvier 2022, vous pourrez vous rendre sur TELEMAT où vous aurez un visuel sur le calendrier des formations de 2022 et 2023

N'hésitez pas à contacter Catherine GUIN pour toutes demandes de formations spécifiques (formations non existantes ou autres) qui pourraient peut-être mises en place.

5. RAPPORT FINANCIER par la trésorière Brigitte HAUTBOIS

Brigitte HAUTBOIS présente les comptes dans la continuité des années précédentes (créances acquises et dépenses effectuées au 31/08/2021)

Dépenses	
Frais d'adhésions	135.00
Activités	22 644.98
Frais de fonctionnement	4 399.31
Charges exceptionnelles	9 780.00
Amortissement Mat. inf.	269.00
TOTAL	37 228.29

Recettes	
Cotisations Adhérents	28 394.00
Aides et Subventions	6 868.00
Activités	8 699.00
Produits divers	113.62
Produits exceptionnels	143.00
TOTAL	44 217.62

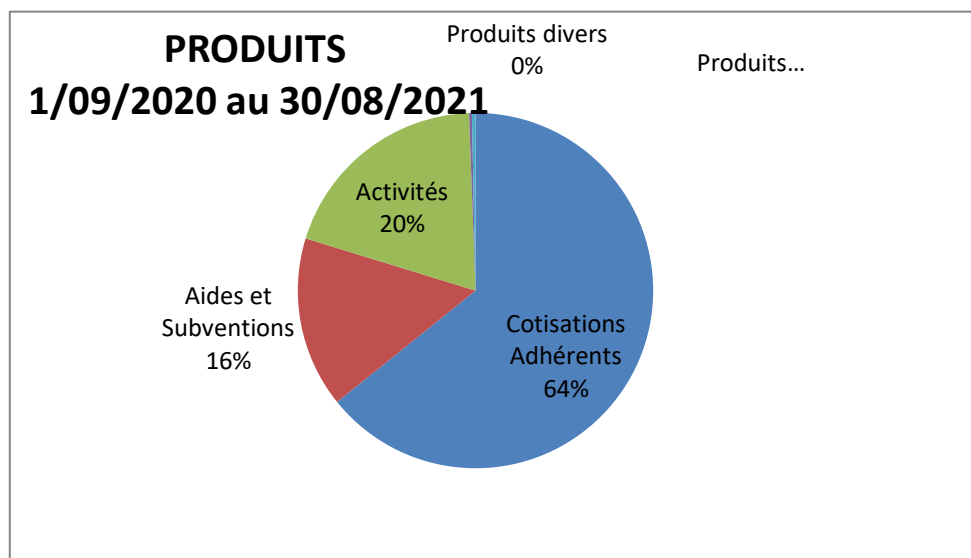
CHARGES

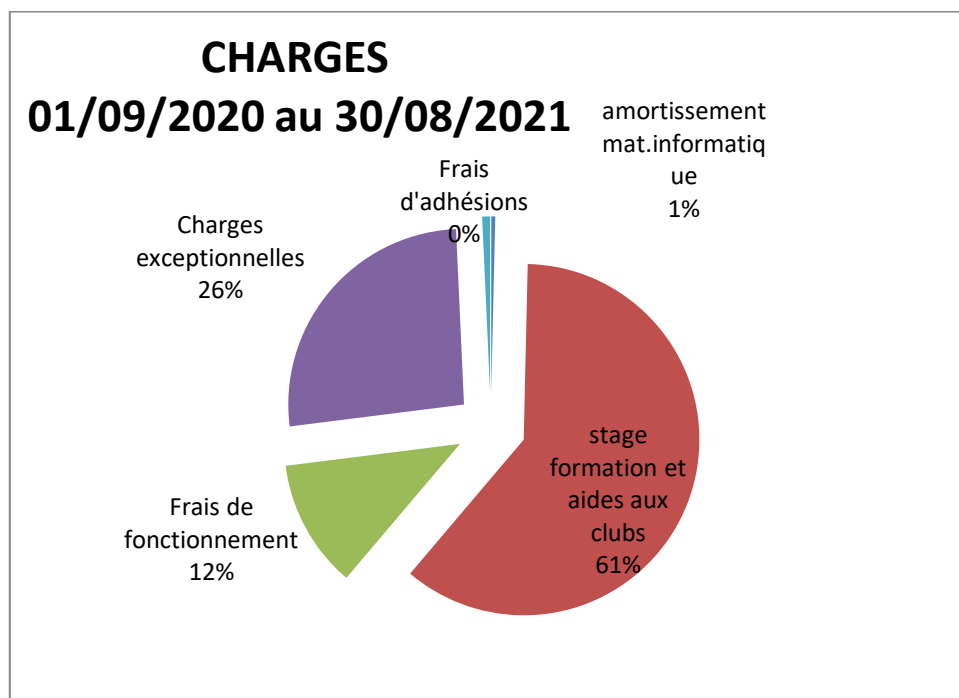
Total des charges 37 228.29 € - Ce qui nous donne un résultat positif de 6 989.33 €

Pour l'avenir, la situation financière est bonne et laisse espérer une saison relativement calme du côté finances, car il faut compter sur les licences 2021-2022 à venir.

RESULTAT DE L'EXERCICE du 01/09/2020 au 31/08/2021

<u>CHARGES</u>		<u>PRODUITS</u>	
Frais d'adhésions	135,00	Cotisations Adhérents	28394,00
Cotisation CDOS	135,00	Licences (FFRS)	28385,00
		FFRS carte découverte	9,00
Stage formation et aides aux clubs	22644,98		
Participation à PSC1	3707,00	Aides et Subventions	6868,00
Repas PSC1	409,50	Conseil départemental	2330,00
Participation à AS	270,00	Subv Agence Nat. du Sport	2500,00
Participation à FCB	3430,00	FFRS aide plan de relance	526,00
Participation M1	4035,00	Conseil départ form cadres	1512,00
Participation M2	7980,00		
Participation MC2	1575,00		
Aide développement club	900,00		A
Aide dépenses COVID	338,48		
		Activités	8699,00
Frais de fonctionnement	4399,31	Aide FFRS PSC1	1440,00
Fournitures administratives	323,59	Aide FFRS AS	
Assurance	733,64	Aide FFRS FCB	1394,00
Frais d'A.G FFRS-Coders	608,10	Aide FFRS M1	1343,00
Location logiciel comptable	140,34	Aide FFRS M2	4046,00
Timbres- téléphone CDOS	464,94	FFRS aide MC2	476,00
Charges locatives CDOS	507,00		
Missions/déplacements	1557,60	Produits divers	113,62
Services bancaires	29,10	Intérêts livret 2020	113,62
Divers	35,00		
		Produits exceptionnels	143,00
Charges exeptionnelles	9780,00	Produits exerc.antérieurs	143,00
Provision pour rétrocession aux clubs	9780,00		
Amortissement Mat.informatique	269,00		
Amortissement mat.informatique	269,00		
	37228,29		
Excédent au 31/08/2021	6989,33		
-	44217,62		44217,62





La trésorerie présente un solde positif de 74 124,75 € au 31 août 2021.

Ce niveau important s'explique par le fait que les cotisations sur licences 2020/2021 ont été intégralement versées par la FFRS au CODERS alors que de nombreux stages de formation ont été annulés du fait du COVID et que le CODERS n'a donc pas eu à payer sa part de financement.

Cependant, compte tenu de la décision du comité directeur du CODERS 85 de rétrocéder 2 € par licencié FFRS aux clubs affiliés au 1^{er} septembre 2021, une somme de 9780 € (provisionnée) viendra en déduction de la trésorerie actuelle dès le mois de septembre 2021.

Produits et charges

Concernant les produits et charges, ceux-ci se sont élevés respectivement à 44 217,62 € et 37 228,29 € au cours de l'exercice comptable. L'excédent s'élève à la somme de 6 989,33 €.

RESULTAT DE L'EXERCICE 2021 au 31/08/2021 en € = 6 989.33 €

BILAN au 31/08/20201			
ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé	269,90	Réserves début d'exercice	63529,67
Mobilier de bureau	422,94	Résultat de l'exercice	6989,33
Matériel informatique et web	1584,86		
Amortis. mob-mat-site Web	-1737,90	Provisions pour charges (Rétrocession aux clubs)	9780,00
Stock matériel	1919,35		
Disponibilités Financières	74124,75		
Livret Crédit Mutuel	15467,60		
Crédit Mutuel compte à vue	58657,15		
Arrhes sur stages à/c 01/09/2021	3985,00		
	80299,00		80299,00

Fonds de roulement au 31/08/2021

Stock	1 919.35
Arrhes stages	3 985.00
Charges d'avance	
Banque	58 160.28
Dettes	-15 467.60
Total	48 597.09

Dépenses annuelles : 27 179 : 365 jours = 74.46 € par jour

Le fonds de roulement correspond à :

80 299.00 :74.46€ = 652 jours ce qui ne veut pas dire grand-chose car les dépenses ont été extrêmement faibles sur la saison 2020/2021.

6. RAPPORT VERIFICATEURS AUX COMPTES :

Martine SOUCHET nous a fait part du compte-rendu suite à la vérification des comptes réalisés le 08/10/2021 :

« Nous, Jocelyne BEGAUD et Martine SOUCHET, chargées de la mission de vérificateurs aux comptes, sommes rendues le 08 octobre 2021 à la Maison des Sports 202 Boulevard Aristide Briand à la Roche sur Yon où nous avons pu effectuer notre mission de Vérificateurs aux Comptes du CODERS.

Nous avons vérifié les comptes financiers ainsi que les pièces comptables présentés par Brigitte HAUTBOIS, trésorière du CODERS, pour l'exercice arrêté au 31 août 2021.

Nous n'avons pas décelé d'anomalie et pouvons certifier conformes et véritables les comptes de l'exercice au 31 août 2021 se soldant par un résultat positif de 6 989.33 €.

Michel JEHANNO fait maintenant procéder à l'approbation du rapport financier : le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Sur proposition de Brigitte HUTBOIS, l'Assemblée générale valide l'affectation de ce résultat en report à nouveau sur l'exercice 2021.

7. PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2022 : du 01/09/2021 au 31/08/2022

En ce qui concerne le budget provisionnel, nous sommes partis sur 5600 licenciés, les stages et le fonctionnement sont calculés sur une saison normale de 12 mois. Toutefois, ce budget pourra être révisé en fonction d'événements ponctuels qui nous obligeront à réajuster les sommes budgétées.

BUDGET PREVISIONNEL 1/09/2021 au 31/08/2022			
CHARGES		PRODUITS	
<u>Frais d'adhésions</u>	140,00	<u>Cotisations Adhérents</u>	28000,00
C.D.O.S	140,00	Cotisations Coders	28000,00
<u>Activités</u>	43450,00	<u>Aides et Subventions</u>	
Participation à PSC1	7000,00	Conseil Général	3000,00
Participation AS	1500,00	agence nationale du sport	2500,00
Participation FCB	5050,00	Conseil Général-Formation	2400,00
Participation à M1	12900,00		
Participation à M2	15900,00	<u>Activités</u>	16000,00
Aide aux clubs	900,00	Aide FFRS PSC1	1500,00
Création de club	200,00	Aide FFRS AS FCB	1500,00
		Aide FFRS M1- M2	13000,00
<u>Frais de fonctionnement</u>	8310,00		
Assurance			
Frais d'A.G	750,00	-	
Fournitures de bureau	600,00		
Téléphone	500,00		
Réceptions	450,00		
site internet	800,00		
Missions/déplacements	110,00	-	
charges locatives	4270,00		
Charges financières	650,00		
	180,00		
	51900,00		51900,00

Ce budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

8. INTERVENTION DES INVITES

M. Jean-Philippe GUIGNARD Président du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)

M. Guignard toujours heureux de venir à nos AG, cela prouve la place que tient notre association dans la sphère locale.

Nous constatons que les 2 dernières années ont laissé des traces dans la pratique des activités sportives, nous devons retrouver un engagement des bénévoles et des adhérents.

Tous les comités sont dans la même ligne, des sports sont plus impactés comme les sports de combat, les sports en salle,

Lorsque M. Guignard se déplace dans le territoire, il constate une grosse attente de lien social, le besoin de s'investir, profitons de cette dynamique pour recruter.

Le Mouvement Sportif a connu et connaît une révolution sur la Vendée autour de 2 nouvelles équipes d'élus. Alain LÉBOEUF président du conseil départemental et Bérangère SOULARD, responsable du sport en VENDEE pour le conseil départemental. La nouvelle gouvernance s'appuie sur le monde sportif pour travailler sur une politique sportive départementale : développement des activités maritimes, pistes cyclables,

La priorité du CDOS, le développement du sport santé pour le plus grand nombre de personnes.

Le monde de l'entreprise est également concerné, un grand besoin de bénévoles sera demandé pour les jeux olympiques de Paris en 2024. A ce jour, 90 collectivités sont labellisées « Terre de Jeux ».

L'objectif du CDOS : mettre en place plus d'activités sportives pour les vendéens

Marie-Christine BLACHE Présidente Comité Régional des Pays de Loire (CORERS)

Très satisfaite, les adhérents reviennent, nous comptabilisons moins de 4% d'adhérents alors que pour d'autres fédérations c'est moins de 25%. Les clubs n'ont pas arrêté et ont vite remonté.

La Communication :

Un gros effort a été fait sur la communication, des articles sont parus sur différentes publications : Ouest France, magazines spécial seniors, TV Maine, TV Nantes, Il est très difficile de mesurer les retombées sur cet investissement. Toutefois, nous avons constaté des pics de visite sur le site de la FFRS et sur FaceBook.

Nous avons également écrit à toutes les villes référencées « Label Ville Sportive » et nous mettons en place une conférence santé à Benêt.

Un besoin : La FFRS a besoin de bénévoles pour les jeux de Paris 2024.

La Formation :

Un gros effort pour récupérer les formations non effectuées, nous remercions les animateurs pour leur compréhension et leur patience. La formation coûte très cher pour accompagner les gens, hébergement seul + sanitaire, Nous avons reçu très peu de subvention pendant la pandémie donc peu de remboursement.

Les Formations des Dirigeants :

Nous vous avons transmis un questionnaire et vous aviez été nombreux à nous répondre. Hélas, personne ne s'inscrit à ces formations ce qui est regrettable, des relances sont en cours. Les formations proposées : bureautique, comptabilité, comment recruter des animateurs, communication externe, Renseignez-vous auprès du CORERS et lisez les informations transmises par notre référent Henri FIALEYRE

Les Matériels :

Le CORERS tient à disposition des clubs des matériels pour lancer des nouvelles activités tels que : le discgolf, l'activ'mémoire et le pickball. Bien sûr, ces matériels sont prêtés pour un temps certain, dès que l'activité prend son essor, le club doit acheter ses propres matériels et restituer les matériels au CORERS par l'intermédiaire du CODERS.

La licence :

En 2022, la licence sera dématérialisée, l'état l'impose. Toutefois, les licenciés auront jusqu'à septembre 2023 pour avoir un téléphone adapté. La FFRS est en cours de modification de son support TELEMAT.

L'aide au développement de club :

Notre fédération aide les clubs à s'installer, n'hésitez pas à demander au CODERS ou au CORERS des informations. Pour bénéficier de cette aide, il faut monter un dossier, les aides :

FFRS : 1 500 € maximum - Le CORERS : 400 € - Le CODERS : 200 €

L'Assemblée Générale du CORERS :

L'AG se déroulera le 09/11/2021, Les statuts du CORERS vont être modifiés pour une meilleure gestion et une participation accrue des départements.

M.C. Blache souhaiterait que plus de présidents de Vendée et des Pays de Loire puissent voter ce qui serait, à son avis, plus démocratique.

La FFRS est également en cours de modification de ses statuts.

L'Anniversaire de la FFRS :

En 2022, le FFRS a 40 ans, des évènements auront lieu au niveau Fédéral et Régional.

9. DIVERS

Aucun participant n'intervient hormis Jean Luc HOCQUARD qui trouve l'aide à la création des clubs relativement basse ; ce sujet sera retravaillé par le bureau. Nous considérons donc qu'aucun autre sujet n'est à débattre.

Dates à retenir :

a. Les réunions du CORERS

L'Assemblée Générale : le 09 novembre 2021

La Vendée étant le plus gros département de la Région, il serait bien qu'elle soit représentée.

b. Les réunions du CODERS

Comité Directeur : 18/01/2021 – 01/06/2021 – 27/09/2021

AG : 25/10/2021

Et pour finir, nous faisons appel aux bonnes volontés (2 personnes) pour s'inscrire comme vérificateurs aux comptes pour cette année 2022. Ces personnes peuvent être des adhérents et pas nécessairement des membres du comité directeur.

Le Président du CODERS
Michel JEHANNO

Le Vice-Président du CODERS
Jean-Marie LEVEY

La Secrétaire de séance
Martine DUTOUR